



LIFOFER®

Amendement liquide concentré fermenté qui contient différentes espèces de micro-organismes spontanés issus de la fermentation de la solution mère. Solution concentrée spécial effluent.

Ces micro-organismes efficaces sont issues de souches locales récoltées manuellement avec respect dans des milieux diversifiés naturels forestiers.

Rôles :

- 🌱 Structurent et régénèrent l'humus
- 🌱 Améliore la vie biologique du sol.
- 🌱 Rendent les plantes plus résistantes aux maladies et parasites.
- 🌱 Sont riches en antioxydant, minéraux et oligo-éléments.
- 🌱 Accélèrent le compostage et réduisent les mauvaises odeurs.
- 🌱 Améliorent le goût et la qualité nutritionnelle des fruits et légumes.
- 🌱 Permettent la fabrication de Bokashi (compost lactofermenté).
- 🌱 Permettent de composter en anaérobie les plantes adventices, « mauvaises herbes », sans risque.
- 🌱 Dépolluent des sols abîmés par l'agrochimie intensive (herbicides, insecticides...).

Amendement liquide pour le soin du sol et des plantes.

Utilisable en Agriculture Biologique.

- 🌱 Favorisent la photosynthèse des plantes.
- 🌱 Favorisent la floraison, la fructification, la macro-faune du sol.
- 🌱 S'utilisent comme répulsif des parasites du sol et anti-fongique.

Mode d'emploi :

- 🌱 Arrosage au sol : Dilution de 10 ml à 50 ml/litre d'eau de pluie suivant l'état du sol le soir ou par temps couvert.
- 🌱 Pulvérisation foliaire : Dilution de 10 ml/litre d'eau de pluie le soir ou par temps couvert, maximum deux fois par mois.
- 🌱 Sur sol en état de « dégradation » : dilution à 50 ml/litre d'eau de pluie.
- 🌱 Sur sol « sain » et avec plantes sans parasites et maladies: dilution à 20 ml/litre d'eau de pluie.
- 🌱 Ne pas pulvériser à une température inférieure à 13°.
- 🌱 Peuvent être mélangés avec des extraits fermentés de plantes.

Précautions d'emploi :

- ▶ Respecter le mode d'emploi et les doses prescrites.





LIFOER®

Amendement liquide pour le soin du sol et des plantes.

Utilisable en Agriculture Biologique.

Stockage :

Stocker à une température stable :
 $5^{\circ}\text{C} < T^{\circ} < 35^{\circ}\text{C}$.

Ne pas stocker au réfrigérateur.

Se conserve 1 an sans ouverture.

Ne pas oublier de faire le vide d'air dans le bidon après chaque utilisation. La présence d'un dépôt en surface est normale.

Tenir à l'abri de l'humidité, de la chaleur et de la lumière.

Composition :

 Eau, matière végétale locale lacto-fermentée, mélasse de canne à sucre bio, minéraux et oligo-éléments, son de blé bio.

CES MICRO-ORGANISMES NE SONT PAS GÉNÉTIQUEMENT MODIFIÉS.

Conditionnement :

 Pouch-up de 1,5L et 3L, bag in box de 5L, 20L, 250L, (500L et 1000L sur demande).

Norme :

- ➔ Fabriqué en Bretagne par ElemenTerre.
- ➔ Certifié NF U44-051.
- ➔ Utilisable en agriculture biologique conformément au règlement CE 889/2008.

